

Partenariats

La biodiversité, un engagement de la Défense

Si l'activité militaire reste prioritaire sur les camps, la préservation de la biodiversité constitue l'une des préoccupations de premier ordre au sein du ministère de la Défense, le MINDEF. De nombreux partenariats concrétisent des projets de gestion des terrains militaires en faveur des espaces naturels.

Les terrains militaires sont des sites préservés de l'urbanisation et de l'agriculture intensive, et de précieux réservoirs de biodiversité. Leur volonté de favoriser la biodiversité est donc une bonne nouvelle pour les protecteurs de la nature. On recense déjà l'intégration de 42 000 hectares au réseau Natura 2000, soit un sixième des terrains propriétés du MINDEF. De plus, un troisième protocole d'accord a été signé en 2013 entre les ministères chargés de l'Écologie et de la Défense.

En 1997 a été officialisé le premier partenariat entre l'Armée et un Conservatoire d'espaces naturels sur le camp de Montmorillon, en Poitou-Charentes: plan de gestion construit en concertation, restauration de landes, suivi des circaètes... Aujourd'hui, plus d'une trentaine de conventions ont été signées ce qui représente 44% des surfaces gérées par les Cen en France et le premier partenaire en nombre d'actes. Le colonel Gariel, chef d'état-major de l'EMZD Lyon, dans l'introduction d'un séminaire national

en 2014, affirmait «le rapprochement entre naturalistes et militaires n'est pas contre nature!»

Une des raisons essentielles du succès de cette collaboration repose sur une démarche portée à l'échelon local entre camps militaires et Cen, fondée sur le dialogue et la confiance, dans le respect des compétences de chacun. Raphaël Grimaldi, du Cen Poitou--Charentes, évoquait à ce sujet : «la conduite du partenariat demande un dialogue constant avec de la franchise



Camp d'Avon : des travaux écologiques faits par les militaires

D'un côté, des milieux naturels précieux (pelouses sèches, bocage, zones humides...), de l'autre, le camp d'entraînement de l'école nationale des sous-officiers d'active de l'ENSOA (École nationale des sous-officiers) de Saint-Maixent-l'École : les préoccupations de chacun sont respectées, une relation de confiance s'est rapidement installée. En effet, au sein du bocage des Deux-Sèvres, les premiers pas des années 1990 ont amélioré la connaissance naturaliste du camp, le Cen Poitou-Charentes a ensuite porté la maîtrise d'ouvrage d'actions de génie écologique et assisté les militaires dans la création de mares et d'ornières pour contenter le sonneur à ventre jaune. Un élargissement en 2010 du partenariat avec l'ONCFS et la DREAL se complète d'un nouveau terrain (la Roche-Picher) sous convention.

et le respect des préoccupations de chacun. Ce dialogue avec les militaires permet de trouver des solutions techniques sur le terrain». Cette réussite repose aussi sur des projets adaptés à chaque situation locale, sur la base d'un diagnostic partagé. Enfin, l'expertise et le savoir-faire des Cen, notamment dans leur capacité à mobiliser des financements pour mener à bien les projets, sont les clés de partenariats durables conciliant la vocation opérationnelle militaire avec une meilleure prise en compte de la biodiversité.

DU LOCAL À L'EUROPÉEN

Adapter la gestion de camps est un premier pas. Il était néanmoins nécessaire de donner une autre ampleur aux préoccupations communes et inciter à la démultiplication des partenariats. Aussi, le Cen Rhône-Alpes et le MINDEF se sont alliés avec les Cen Corse et Paca ainsi que le syndicat mixte des gorges du Gardon pour mettre en œuvre un projet Life nature sur quatre sites : les camps de Chambaran (Isère) et des Garrigues (Gard), la base navale d'Aspretto (Corse) et l'ancien site militaire du Mont-Caume (Var). Des actions transversales d'envergure nationale complètent cette panoplie de terrain d'action.

Un premier enjeu : sensibiliser à la biodiversité des terrains militaires. Pour cela, des affiches ont été créées montrant la proximité des deux professions, des antennes de transmission à celle des longicornes, des gros porteurs aux petits chasseurs, des chenilles... aux papillons. Une bande-dessinée documentaire est aujourd'hui en diffusion sur le territoire national.

Pour favoriser l'émergence de nouveaux programmes, les moments d'échanges s'intensifient, s'élargissent progressivement à divers pays européens, ainsi que l'US Army.

UN PARTENARIAT AVEC SURTOUT DES HAUTS

Le MINDEF n'a pas attendu pour déployer des partenariats plus ciblés avec d'autres opérateurs présents sur le terrain: ONF, LPO, ONCFS, Conservatoire du littoral et UNAF. Outre la gestion du domaine boisé des terrains militaires par l'ONF, qui met l'accent sur la prise en compte de la biodiversité dans la sylviculture, ou encore la gestion cynégétique du domaine militaire par l'ONCFS, même les abeilles bénéficient de leur propre protocole. En effet, le dernier partenariat signé par le MINDEF, en 2011 avec l'Union nationale de l'apiculture française, aboutit aujourd'hui à la présence de près de 2 500 ruches sur les emprises du ministère.

La mise en œuvre sur le terrain n'est toutefois pas facile au quotidien, l'activité militaire ne permettant pas au gestionnaire d'intervenir comme bon lui semble. Tisser une relation de confiance et comprendre qui sont les bons interlocuteurs sont un préalable. Planifier les éventuels travaux longtemps à l'avance et valider leur faisabilité la veille avec le chef de camp sont aussi nécessaires. Enfin, en cas de travaux lourds, il est préférable d'avoir anticipé avec une bonne étude pyrotechnique et éviter ainsi les accidents. Sur ce plan, le Cen Rhône-Alpes rédige avec le MINDEF un quide pratique sur la bonne gestion des risques pyrotechniques dans les projets environnementaux sur emprises militaires, un document qui sera en diffusion au premier semestre 2016.

Perrine Paris-Sidibé et Pascal Faverot, Cen Rhône-Alpes.

perrine.paris-sidibe@espaces-naturels.fr, pascal.faverot@espaces-naturels.fr, www.lifeterrainsmilitaires.fr



Concertation sur le camp militaire de Chambaran

Une collaboration avec la LPO pour le gypaète

«Le gypaète barbu est considéré comme un des rapaces les plus menacés d'Europe... Les survols motorisés aériens ont été identifiés comme une des causes majeures des échecs de reproduction. » précise Philippe Serre de la LPO Pyrénées vivantes. Pour faire face à ce problème, le gypaète étant sensible au bruit à 2000 mètres de distance, le MINDEF et la LPO ont signé en février 2015 un nouveau protocole d'accord pour la conservation du gypaète, après un premier engagement commun en 2009. Depuis, sauf cas de force majeure, les survols évitent les zones de sensibilité majeure pendant la période cruciale de reproduction du gypaète (du 1er novembre au 15 août).

Un autre protocole a été signé en 2011 pour la réalisation d'actions en faveur de l'avifaune sur les terrains militaires : amélioration des inventaires, mise en œuvre des PNA, participation à l'opération refuges LPO.